

## Le Toit Angevin achète les Allumettes 3,8 millions d'euros

**Le compromis est signé depuis le 31 janvier. La société d'HLM Le Toit Angevin s'est porté acquéreur des six hectares de l'ancienne manufacture d'Allumettes, à Trélazé.**

Abandonné jusqu'en 1986, après la fermeture de « la Manu » en 1981 par la Seita, le site est occupé, depuis vingt ans, par diverses activités artisanales. On y compte 70 locaux. En tout, 130 personnes vivent ou travaillent dans les deux hectares de bâtiments (21 000 m<sup>2</sup> exactement) sur six hectares de terrain (61 595 m<sup>2</sup>).

Inquiet par la perspective d'une expropriation par déclaration d'utilité publique, Jacques Pilette, de Juligné-sur-Loire, gérant de la SARL La Roche, propriétaire, avait en-

trepris, depuis plusieurs mois, des négociations pour revendre les Allumettes.

Le Toit Angevin ne sera chez lui qu'en mars. L'entreprise sociale pour l'habitat, qui gère plus de 7 000 logements, a en réalité racheté les parts de la SARL La Roche pour 3 800 000 euros, soit un peu plus de 60 euros le mètre carré de terrain. Quatorze logements occupés sont évalués par ailleurs.

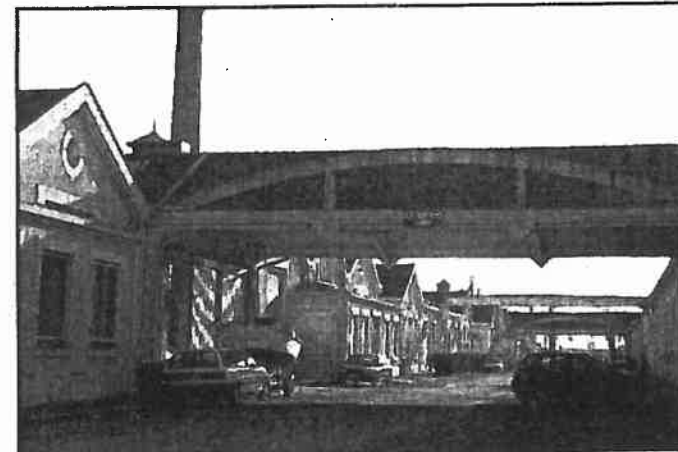
**300 à 400 logements à la clé** « C'est un prix raisonnable », pour Jacques Pilette, 59 ans, ancien responsable d'Anjou-Conserves aux Ponts-de-Cé, visiblement satisfait de sa plus-value.

Sa société ambitionne d'y créer, d'ici deux à trois ans, 300 à 400 logements, avec environ une moitié de locaux sociaux et une moitié en accession à la propriété « sécurisée », pour des personnes à revenus

modestes. « On laissera quelques activités sur le site mais on enlèvera toutes les activités d'entrepôt », histoire de débarrasser le quartier des poids lourds.

La quinzaine d'artistes (comédiens, peintres, sculpteurs) qui occupent une partie des bâtiments seront « repositionnés » dans le projet d'aménagement. Mais il n'y aura pas de village d'artistes, les intéressés s'opposant au concept de parc d'attraction. Ils sont déjà associés à la réflexion. Tous les baux en cours iront à leur terme. Les bâtiments de 1931-1932 présentant un intérêt architectural et historique devraient être sauvegardés. Les autres seront rasés.

**« Une bonne solution »** Voilà de quoi rassurer les élus de Trélazé, préoccupés par la préservation du patrimoine, la création de logements et l'engagement pris devant les



Archives CO

*L'ancienne manufacture représente six hectares en plein centre-ville*

contribuables qu'ils n'y mettraient pas un centime. « Ça me paraît être une bonne solution », commentait Marc Goua, le maire, hier soir. La SA d'HLM va mettre en place un cahier des charges pour l'architecture et un deuxième

pour la dépollution. « On va enlever tout ce qui peut l'être ». La voirie sera revue, avec au moins un accès piéton et cycliste vers les Ponts-de-Cé, et peut-être une rue.

**Philippe Rubion**



C.O. 11.02.2007

TELEX

### • Allumettes : précision

L'article intitulé « Le Tolt Angevin achète les Allumettes 3,8 millions d'euros » paru vendredi a été malencontreusement amputé d'un petit passage qui donnait la parole à Eric Lamoulen, directeur du Tolt Angevin. Il y précisait notamment avoir acheté le site au prix estimé par les Domaines. C'est aussi lui qui expliquait que les activités d'entrepôt seraient supprimées. Et c'est donc bien sa société, et non celle de Jacques Pilette, qui ambitionne de créer 300 à 400 logements. Avec nos excuses aux Intéressés.

### • Conférence Foi et Culture

Jeudi 15 février à 20 h 30, aura lieu à la Cathédrale Saint Maurice-Angers une conférence intitulée : « Les relations Internationales et le Vatican, pourquoi une diplomatie pontificale ? », par le Cardinal Jean-Louis Tauran, archiviste et bibliothécaire de la Sainte Église Catholique.

### • Avrillé : circulation interdite av. Mendès-France

En raison de travaux sur le réseau d'eau potable, la circulation sera interdite avenue Mendès-France à Avrillé, en direction d'Angers, du 12 au

23 février. Une déviation sera mise en place à partir de la Croix Cadeau, par la route départementale 106.

### • Salariées de particuliers employeurs

Le syndicat CFDT des salariés de particuliers employeurs (employés de maison, assistantes maternelles) tiendra une permanence le jeudi 15 février de 18 à 19 heures, dans les locaux du syndicat, à la Bourse du travail d'Angers, 14, place Imbach. Possibilité de téléphoner ce même jour au 06 82 94 88 08.

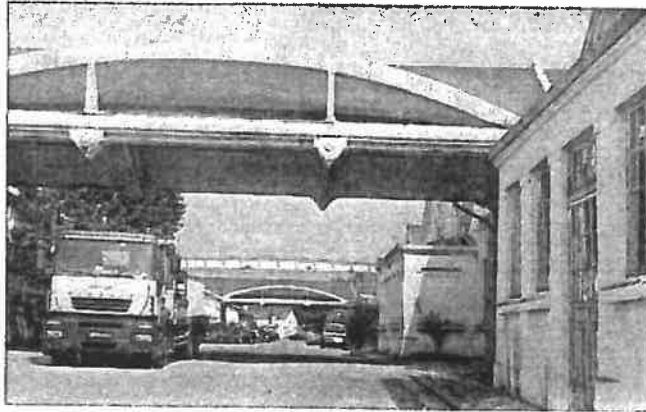
# Grand Angers

## Trélazé

### Les Allumettes au cœur du débat samedi

L'association La Réverie des Allumettes, initiée par le groupe d'artistes qui travaillent sur le site de l'ancienne manufacture, organise ce samedi après-midi, à l'occasion des Journées du patrimoine, deux tables rondes, aux Anciennes écuries des Ardosières, sur le thème de « l'art, la friche, la ville ». Les Allumettes : six hectares en pleine ville, dont deux hectares de bâtiments désormais historiques, construits entre 1920 et 1932, à sauver dans la mesure du possible, avec les contraintes de la technique et de la sécurité. L'édifice présente encore ses poutres à arcs (« bow-string » en anglais), éléments architecturaux innovants pour l'époque, ainsi que les fermes en béton sous les toits.

Une quinzaine d'artistes (sculpteurs, peintres, plasticien, designer, vidéaste...) travaillent et, pour certains, vivent dans les ateliers de l'ancienne manufacture. Ils se sont regroupés, avec des amoureux du site, de professions et d'horizons divers, en une association : La Réverie des Allumettes. Objectif : préserver au maximum les vestiges de ce passé industriel.



Les poutres à arcs qui relient les bâtiments restent l'image emblématique des Allumettes

« C'est un site emblématique, un des derniers lieux qui restent debout. Les Abattoirs ont été rasés. Il reste les Allumettes », insiste Corinne Forget, sculpteur et présidente de La Réverie des Allumettes. « On a très peu de friches industrielles à Angers. Ce serait dommage de voir celle-ci disparaître », ajoute Etienne Pouille, sculpteur également et secrétaire de l'association.

#### Six spécialistes

Loin de s'opposer aux projets de construction de logements et de réaménagement du site, racheté par la société HLM Le

Toit angevin, l'association se pose comme un partenaire de la discussion, et même comme un moteur de la réflexion, en organisant samedi après-midi deux tables rondes, en partenariat avec le Conseil en architecture urbanisme et environnement (CAUE), la ville de Trélazé, la Direction départementale de jeunesse et sports et le Toit angevin.

La première table ronde portera sur le thème de l'art et de la friche, la deuxième sur celui de la friche et de la ville. Différents spécialistes sont invités pour animer les débats ouverts

au public : Philippe Bataille, directeur de l'École d'architecture de Nantes ; M<sup>e</sup> Bernheim, avocat à la Maison des artistes à Paris ; Jean-Marc Providence, chargé de la culture au Conseil général d'Eure-et-Loir ; François Seigneur, architecte, scénographe et plasticien ; Paul Smith, chargé de l'architecture et du patrimoine au ministère de la Culture ; Vincent Veschambre, enseignant chercheur à l'Université d'Angers.

#### « Doux rêveurs »

On parlera évidemment des Allumettes, mais pas seulement. On évoquera la reconversion d'autres sites industriels en France. « On pense qu'on peut mêler sur un même lieu de l'habitat et des activités, pour garder l'énergie qui est présente ici. On est des doux rêveurs », reconnaît Etienne Pouille. « Oul, nous, on rêve, mais eux, ils le font », glisse Corinne Forget. Les rêves peuvent devenir réalité si les urbanistes travaillent avec les artistes. « Ils vont nous aider à nourrir le débat ».

Philippe RUBION

Aux Anciennes écuries des Ardosières, rue Ferdinand-Vest, samedi de 14 heures à 17 heures. Entrée gratuite.

# Grand-Angers

## Trélazé

### Questions autour de la manufacture d'allumettes



Le devenir de la manu, objet de débat, samedi.

Samedi, dans le cadre des journées du patrimoine, une rencontre était proposée sur le thème de « l'art, la friche, la ville ». Une cinquantaine de personnes ont entendu les intervenants. Mais, visiblement, une partie du public était préoccupée par le devenir proche de l'ensemble du site de l'ancienne manufacture d'allumettes, et surtout ce qu'il allait advenir des ateliers d'artistes actuellement occupés. Achetés il y a près de 25 ans par un propriétaire privé pour 2 millions de francs, l'ensemble de 6 hectares et les bâtiments, ont été revendus au Toit Angevin il y a quelques mois « pour 3,7 millions d'euros, précise Marc Goua, le maire. Il ajoute : « La ville ne pouvait pas mettre ce prix. » Une opération de construction est donc en projet avec à terme quelque 400 logements. A juste titre, sans doute, les artistes, qui y ont actuellement leur ateliers, se posent quelques questions. « Ce n'est pas, interrogeait l'un d'eux, la défense corporatiste de nos petits ateliers d'artistes qui nous préoccupe, mais bien le fait qu'il faille une vraie mixité sociale sur ce site. »

Mixité sociale, un concept qui a fait réagir Marc Goua au quart de tour. « Ce n'est pas à nous qu'il faut parler de mixité sociale », et le maire de citer, pour exemple, l'opération de renouvellement urbain des Plaines où l'idée de mixité sociale devient une réalité. « On est attaché à ce site, a-t-il martelé. On ne laissera pas faire n'importe quoi. » Et à ceux qui craignent un démantèlement du lieu, Marc Goua les a rassurés en répétant que « le Toit Angevin a dit qu'il préserverait l'âme du site. »

#### Une ouverture sur Les Ponts-de-Cé nécessaire

« Cela serait bien qu'il y ait une concertation publique », demande

un des participants au débat. « Ce n'est pas lorsque le programme sera terminé qu'il faudra prendre l'avis des gens », ajoute cet autre. Le maire rappelait que le projet en était aux prémisses avec des études faites sur la pollution et l'état du bâti. « Je suis prêt au débat, dit-il, mais aujourd'hui, cela me semble prématuré. » Cette opération sera visiblement menée conjointement par le Toit Angevin et la ville. « On travaille sur le projet, et lorsque nous aurons quelque chose de plus avancé à proposer, alors pourquoi pas une discussion publique ouverte. En tout cas, il faut vraiment qu'il y ait de la mixité sociale sur ce site et une ouverture sur Les Ponts-de-Cé, d'autant que la rocade est toute proche. »



La « Manu », une friche industrielle depuis plus de 25 ans, bientôt transformée en logements. En médaillon, Éric Lamoulen, directeur du Toit Angevin, le plus gros bailleur social de Trélazé, propriétaire.

## La « Manu » de Trélazé reconvertie en habitat social

**Les Allumettes sont désormais la propriété du Toit Angevin. La société de HLM compte y construire 409 logements. Dix ans de travaux.**

Les frères Lebatteux, en 1863, en avaient fait un site industriel. Les femmes des ardoisiers y fabriquaient des allumettes. Nationalisée, la manufacture a ensuite appartenu à la Seita qui l'a fermée en 1981.

L'ensemble, d'une superficie de plus de six hectares, a été racheté par la société HLM, le Toit Angevin, avec la bénédiction de la ville. **« Notre projet est d'y installer un quartier résidentiel, des petits immeubles locatifs et quelques maisons particulières, tout en gardant les ateliers d'artistes, qui ont fleuri au fil des années. »** Éric Lamoulen, directeur de l'entreprise sociale pour l'habitat, est assez fier de cette acquisition. Le bailleur social, 7 000 logements, 112 salariés, est même sur ses terres. **« Propriétaire déjà des Plaines, nous sommes la plus importante société HLM de Trélazé. »**

La « Manu », d'ici 10 ans, va accueillir 409 logements, 361 collectifs et 48 individuels, moitié en locatif, moitié en accession.

**« C'est une belle opération immobilière, et le site s'y prête bien. Nous allons même conserver les rues, compatibles avec un usage résidentiel. »** Grosso modo, les ateliers les plus détériorés vont être démolis, les autres volumes conservés. **« Les petites maisons du fond, occupées par des artistes ou artisans, ne bougent pas. Il est même envisagé pour certains sculpteurs de leur aménager des ateliers plus larges... Nous souhaitons garder cette originalité : un habitat de bonne qualité côtoyant une vie artistique et de création. »**

Un quartier sans voitures

Des logements, des ateliers et aussi un nouveau siège social pour le Toit Angevin, avec une agence et une maison relais pour des locataires à faible autonomie. **« Côté stationnement, nous n'allons pas construire de parkings souterrains. Notre idée est de faire un quartier sans voitures. Le site disposera d'un seul grand espace de 400 places. »** Pour y aménager des jardins d'agrément et futures pelouses, la société termine, actuellement, plusieurs chantiers de dépollution. **« Aucune inquiétude, toutes les canalisations ont été débarrassées des hydrocarbures. Les ordures ménagères abandonnées depuis des années ont été nettoyées. »** Une opération de près de 400 000 €.

Pour les nostalgiques de l'entrée, style caserne, avec ses grandes grilles et ses hauts murs, le Toit Angevin envisage de tout sauvegarder. **« Nous serons quand même obligés d'élargir, mais nous garderons le style. »** Un second accès par les Ponts-de-Cé est dans les cartons. **« Mais nous ne voulons pas d'une traversée du site qui nuirait à l'image résidentielle. »**

Les études et les plans s'élaborent. **« Le démarrage des travaux n'est pas prévu avant 2009 »**, précise Éric Lamoulen. Ils s'échelonnent sur dix ans.

Yves LAUNAY.

Ouest-France